COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
ROUSSILLON CONFLENT

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

Le mandat de prélèvement SEPA est le document qui nous permet de mettre en place le prélèvement automatique pour le paiement de vos factures.

À compléter

Mandat de prélèvement SEPA

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) **Communauté de Communes Roussillon Conflent-66130 ILLE SUR TET** à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de **Communauté de Communes Roussillon Conflent-66130 ILLE SUR TET**

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

A.R.S.T

Référence unique du mandat :

Identifiant créancier SEPA : FR85ZZZ549246

Débiteur :

Votre Nom

Votre Adresse

Code postal Ville

Pays

Créancier :

Nom **REGIE JEUNESSE RESTAURATION CCRC**

Adresse **1 rue Michel Blanc BP 5**

Code postal **66130** Ville **ILLE SUR TET**

Pays **France**

IBAN

BIC

Paiement : [x] Récurrent/Répétitif [ ] Ponctuel

A :

Le :

Signature :

Nota : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Veuillez compléter tous les champs du mandat.

Pour les renouvellements « contrat de prélèvement automatique mensuel » sauf avis contraire du redevable, celui-ci est automatiquement reconduit l'année suivante.

MERCI ÉGALEMENT DE VÉRIFIER QUE VOUS ÊTES A JOUR DU RÈGLEMENT DE VOS FACTURES ANTÉRIEURES (courriers de relance adressés par la régie)